



La Stratégie

DU SAGE Couesnon

Le mot du Président



La Commission Locale de l'eau (CLE) a validé le 7 Avril 2011, la stratégie du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de notre bassin versant du Couesnon, visant une reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Au-delà de la stricte application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) qui impose l'atteinte du bon état des eaux en 2015, les objectifs et les moyens inscrits dans la stratégie du SAGE Couesnon apportent une réelle plus-value par la prise en compte des spécificités de notre territoire.

Les membres de la CLE ont notamment décidé d'afficher une marge de sécurité concernant les nitrates dans les eaux par rapport à la DCE, et de programmer pour y répondre, des moyens ambitieux d'accompagnement à l'évolution des systèmes de production agricole.

L'objectif retenu pour les pesticides va également au-delà de la DCE et reprend, ceux historiques, des contrats de bassin versant bretons.

Concernant les milieux aquatiques, la CLE a impulsé un vaste travail d'inventaire des cours d'eau et des zones humides et veut protéger ces milieux et en améliorer la gestion.

La CLE va aujourd'hui rédiger les documents du SAGE, qui s'imposeront progressivement aux documents d'urbanisme.

Cette plaquette se veut une contribution à la communication et à la sensibilisation sur les enjeux et les défis à relever par tous les acteurs, collectivités, agriculteurs, industriels et particuliers.

Nous visons ainsi à répondre aux attentes du plus grand nombre et à renforcer l'attractivité du territoire, tant pour des nouveaux habitants que pour ceux qui y développent leur activité professionnelle, pour qu'ils puissent continuer de le faire dans des conditions satisfaisantes.

Marcel Roussel

Rappel du calendrier

L'état des lieux et le diagnostic validés en 2009 avaient permis de connaître les enjeux du SAGE. Au regard des actions déjà existantes, l'étude du scénario tendanciel a montré que certains problèmes ne seraient pas résolus si rien de plus n'était fait.

Plusieurs actions supplémentaires déclinées dans les scénarios alternatifs ont donc été proposées. Les membres de la CLE ont choisi la stratégie du SAGE en mars 2011. Débutée en janvier 2007, l'élaboration du SAGE Couesnon rentre donc aujourd'hui dans sa dernière phase : la rédaction des documents officiels et leur validation.

1 – Etat des lieux et Diagnostic	Mars 2009
2 – Tendances et scénarios	Décembre 2010
3 – Choix de la stratégie	Mars 2011
4 – Documents officiels	Début 2012
5 – Validation finale	Fin 2012



Validation de la stratégie lors de la réunion de la CLE du 7 avril 2011



La stratégie pour la qualité de l'eau

Nitrates

OBJECTIFS

- 50 mg/l en 2015 (2021 pour Guerge et Tronçon)
- Tendre vers les 40 mg/l en 2021 (2027 pour Guerge et Tronçon)

MOYENS

- Etendre les contrats de bassins versants (volet lutte contre les pollutions) au Moyen Couesnon et à la Basse Vallée du Couesnon (moyens d'animation, systèmes d'évaluation avec des réseaux de reliquats azotés, accompagnement aux bonnes pratiques agricoles)
- Faire évoluer les exploitations agricoles vers des systèmes à bas niveau d'intrants
- Redonner aux zones humides de bas-fond leur rôle épurateur (MAE)
- Aider au développement des filières aval et locales pour les exploitations laitières à bas niveau d'intrants
- Aider à la réorganisation du foncier pour un regroupement des terres autour des sièges d'exploitation

Phosphore

OBJECTIFS

- 0,2 mg/l phosphore total
- 0,5 mg/l ortho-phosphates (limites DCE)

MOYENS

Phosphore d'origine agricole :

- Dans les bv concernés par une qualité en nitrate et phosphore insuffisante, accompagner les exploitations vers l'équilibre de fertilisation phosphorée
- Réduire les transferts par la restauration du maillage bocager (obj : 80ml/ha)

Phosphore d'origine industrielle ou urbaine :

- Réduire l'impact des rejets des stations d'épuration (STEP) communales et industrielles (particulièrement sur le Couesnon, la Loisançe et dans une moindre mesure le Couesnon 2 et la Tamoute)
- Améliorer le taux de collecte par la réhabilitation des branchements de réseau défectueux
- Améliorer la maîtrise hydraulique des transferts d'effluents par temps de pluie (points noirs où la capacité des réseaux sont atteints)

Pesticides

OBJECTIFS

- 0,1µg/l par molécule
- 0,5µg/l pour la somme des molécules

MOYENS

- Application du programme Ecophyto (réduction de 50% des quantités de pesticides utilisés d'ici 2018)

Pesticides d'origine agricole

- Sensibiliser aux techniques alternatives et aux systèmes économes en produits phytosanitaires

Pesticides d'autres origines

- Atteindre l'objectif "zéro herbicide" dans l'usage par les collectivités
- Doter l'ensemble des communes ou intercommunalités de plans de désherbage (différencié selon les espaces)
- Etendre au bassin versant du SAGE les mesures de l'arrêté préfectoral existant en Ille et Vilaine
- Sensibiliser les particuliers aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires

Matières organiques

OBJECTIF

- 7 mg/l Carbone Organique
- (limites DCE)

MOYENS

- Pas de mesure particulière (les mesures en matière de bocage, de réduction des pollutions organiques (STEP et agricoles) et les travaux sur la morphologie devraient contribuer à améliorer la situation)

Eaux souterraines

OBJECTIF

- Améliorer la connaissance

MOYENS

- Centraliser les données du BRGM et lancer une campagne de mesures dans les forages fermés



Visite d'une exploitation laitière au Châtelier le 4 mai 2009





La stratégie du SAGE Couesnon

... petit tour d'horizon

La stratégie pour les milieux aquatiques



Cours d'eau

OBJECTIFS

- Restaurer la fonctionnalité des cours d'eau (morphologie et continuité), notamment pour permettre aux migrateurs de réaliser leur cycle
- favoriser l'accueil des grands migrateurs (saumon, truite de mer, anguille, alose et lamproie)

MOYENS

- Renforcer les moyens d'animation (embauche de techniciens sur les nouveaux secteurs)
- Mettre en oeuvre les 4 Contrats Territoriaux volet Milieux Aquatiques (CTMA) prévus sur le bassin versant (2011-2015)
- Mettre en place les actions supplémentaires visant l'amélioration de la continuité dans le cadre du SAGE (anticipation des CTMA suivants, 2015-2020) et pérenniser les postes d'animateurs CTMA jusque 2020
- Assurer la cohérence du suivi biologique dans le cadre des CTMA
- Déterminer les têtes de bassin versant et les principes de protection associés

Zones humides

OBJECTIFS

- Préserver les zones humides inventoriées
- Promouvoir la gestion différenciée des zones humides

MOYENS

- Intégrer les inventaires lors des modifications ou révisions des documents d'urbanisme
- Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt de la protection et de la restauration des zones humides
- Informer la CLE sur les dossiers réglementaires au titre du Code de l'Environnement (déclaration /autorisation)
- Instaurer une règle générale d'interdiction de destruction des zones humides (remblaiement, drainage, imperméabilisation...)
- Elaborer un plan de gestion des zones humides différenciée en fonction de leur configuration
- Réduire les intrants dans les zones fréquemment saturées, sur les bassins versants prioritaires "nitrates"



Visite du moulin de la Roche à Mézières sur Couesnon le 21 avril 2011





La stratégie du SAGE Couesnon

... petit tour d'horizon

La stratégie pour les besoins et les ressources en eau

Gestion et sécurisation

OBJECTIFS

- Surveiller l'impact des prélèvements d'eau sur le fonctionnement des milieux
- Sécuriser l'approvisionnement en eau

MOYENS

- Surveiller les impacts des prélèvements sur le débit du Couesnon au droit des principales prises d'eau
- Donner la priorité aux prélèvements pour les besoins locaux
- Réaliser une étude diagnostic des ressources souterraines locales potentiellement mobilisables et complémentaires

Economie d'eau

OBJECTIF

Réduire de 10% la consommation par abonné d'ici 10 ans

MOYENS

- Développer une politique d'économies d'eau dans les collectivités
- Améliorer le rendement des réseaux d'eau potable en mettant en place sur le long terme une gestion patrimoniale du renouvellement des réseaux de distribution à l'échelle des syndicats d'eau potable
- Développer une politique d'économies d'eau pour les usages privés

La stratégie pour la baie du Mont-Saint-Michel

Connaissance

OBJECTIF

Améliorer la connaissance

MOYENS

- Mesurer les flux de nitrates à l'exutoire du bassin du Couesnon
- Suivre des impacts du barrage de Beauvoir sur le Couesnon et de la suppression des barrages de la Roche et du Vezin sur la Sélune, sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en baie du Mont Saint Michel
- Evaluer l'impact des apports bactériologiques à l'échelle de la Baie sur les usages sensibles (conchyliculture et pêche à pied)
- Etudier les causes du développement du chiendent sur les prés salés de la Baie

Gouvernance

OBJECTIF

Organiser la gouvernance de la gestion de l'eau à l'échelle de la Baie

MOYENS

Dans le cadre du comité Intersage, contribuer à faire avancer l'articulation des maîtrises d'ouvrage dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire de la baie du Mont Saint Michel



Visite de la station d'eau potable et d'assainissement d'Antrain le 7 mai 2009



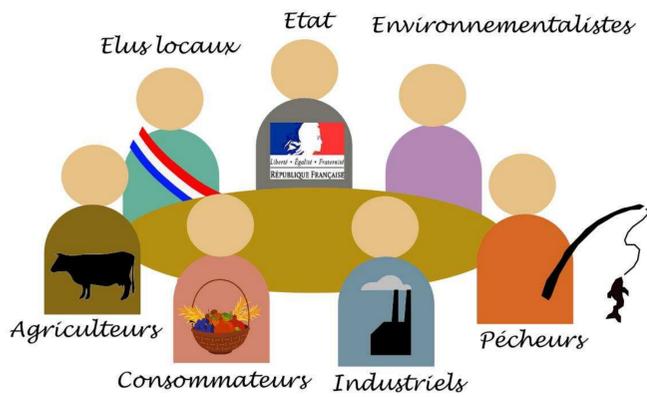


La stratégie du SAGE Couesnon

... petit tour d'horizon

La stratégie pour les enjeux transversaux

Commission Locale de l'Eau Parlement de l'eau



Evalue



Les actions dans le domaines de l'eau



Orienté



Cohérence et Organisation

MOYENS

Coordonner et organiser la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'eau sur le bassin versant du Couesnon

Communication et sensibilisation

OBJECTIF

Faire connaître le SAGE et sensibiliser

MOYENS

- Communiquer de manière ciblée auprès de chaque catégorie d'acteurs concernés pour favoriser la prise en compte des dispositions du SAGE (collectivités, agriculteurs, industriels, particuliers)
- Soutenir et encourager les réseaux d'associations d'éducation à l'environnement
- Mutualiser les moyens de communication avec les maîtres d'ouvrages locaux afin de renforcer la cohérence et la lisibilité du SAGE et des programmes déclinant sa mise en œuvre

Dernières étapes avant la mise en oeuvre du SAGE

Rédaction des documents

Les deux principaux documents officiels ont une portée juridique :

- Plan d'aménagement et de gestion durable

Opposable aux décisions administratives dans le domaine de l'eau et aux documents d'urbanisme

- Règlement

Opposable aux tiers

Consultation

Les documents sont ensuite soumis pour avis aux collectivités, aux chambres consulaires et au comité de bassin. Une enquête publique est réalisée avant l'adoption finale par la CLE.

Approbation

L'approbation par le préfet coordonnateur du SAGE est prévue pour début 2013





La stratégie du SAGE Couesnon

... petit tour d'horizon

La carte du bassin versant du Couesnon

1130 km² de superficie / 600 km de cours d'eau / 73 communes / 76 000 habitants sur 2 départements et 2 régions



Légende

- Limite du SAGE Couesnon
- Limite départementale
- Couesnon
- Affluents principaux du Couesnon
- Villes principales
- Masses d'eau (bassins versants)
- Délimitation communale



0 10 km

BD Carto IGN / BD Carthage AELB

Association "Le Bassin du Couesnon"

Correspondant : M. le président

www.sage-couesnon.fr

Siège social : Fougères Communauté

Parc d'activités de l'Aumallerie 35133 La Selle-en-Luitré

téléphone : 09.71.42.34.92 / télécopieur : 02.99.99.22.51

courriel : cellule.animation@sage-couesnon.fr

